

Certificat de Compétences s'Initier à l'Équitation Éthologique – CCIEE

Jennifer Granier

Lundi 16 Mars – Mardi 17 Mars – Lundi 13 Avril – Mardi 14 Avril – Lundi 18 Mai – Mardi 19 Mai 2026

CE Carpe Diem, Chemin De Bellegarde, 30230 BOUILLARGUES.

Prérequis

- Avoir 18 ans minimum
- Être titulaire de la licence FFE en cours de validité
- Être titulaire d'une certification professionnelle de niveau 3 ou supérieur permettant l'encadrement des activités équestres et inscrite à l'annexe II-1 du code du sport ou en cours de formation à l'une de ces certifications (BEES, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, ou AQA, GTE, AE, ATE, CQP ASA, CQP EAE, CQP ORE, BAPAAT, BAP)
- Être en possession du Savoir 3 d'équitation éthologique de la FFE

Le public visé est les enseignants d'équitation et les dirigeants de structures équestres souhaitant s'initier à l'éthologie

Objectifs

- Être capable d'animer et évaluer des séances d'initiation en équitation éthologique
- Être capable de développer une posture pédagogique adaptée
- Être capable d'intégrer des outils pratiques et une méthodologie conforme au référentiel du Certificat de Compétences s'Initier à l'Équitation Éthologique

Durée

6 journées

42 heures de formation

Intervenants

Jennifer Granier

Experte fédérale éthologie, BFE EE2 et BPJEPS Equitation de travail

Méthode pédagogique mobilisée

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques, échanges et mises en situation (techniques et pédagogiques).

Programme de la formation

Jour 1 : Cadres et premières pratiques pédagogiques

- Comprendre les attendus du CCIEE
- Identifier les compétences clés de l'enseignant d'initiation en équitation éthologique.
- Tester une première mise en pratique pédagogique
 - Contenus :
 - Analyse du référentiel CCIEE, rôle de l'enseignant.
 - Pratique : micro-séquences pédagogiques simples (ex. expliquer la marche en main à un pair).

Jour 2 : Construire une séance + pratique

- Savoir concevoir une séance claire et adaptée.
- Mettre en pratique la fiche séance conçue.
- Contenus :
- Fiche séance : objectifs, matériel, sécurité.
- Pratique : chaque groupe anime une partie de séance auprès des autres

Jour 3 : Mise en pratique

- Animer une séquence simple.

- Contenus :

- Animation d'un atelier avec les pairs.

Jour 4 : Approfondissement posture et gestion de groupe

- Développer une posture professionnelle.

- Contenus :

- Gestion des imprévus, communication verbale/non verbale.

Jour 5 : Mini-projets d'initiation

- Concevoir et animer un atelier d'initiation complet.

- Contenus :

- Mini-projets créés par les stagiaires.

Jour 6 : Examen blanc et conclusion

- Se préparer dans les conditions réelles.

- Contenus :

- Examen blanc CCIEE.

Session de certification à définir

Dates et lieux de formation

16/03/26 9h à 12h – 13h à 17h, CE Carpe Diem, Chemin De Bellegarde, 30230
BOUILLARGUES

17/03/26 9h à 12h – 13h à 17h, CE Carpe Diem, Chemin De Bellegarde, 30230
BOUILLARGUES

13/04/26 9h à 12h – 13h à 17h, CE Carpe Diem, Chemin De Bellegarde, 30230
BOUILLARGUES

14/04/26 9h à 12h – 13h à 17h, CE Carpe Diem, Chemin De Bellegarde, 30230
BOUILLARGUES

18/05/26 9h à 12h – 13h à 17h, CE Carpe Diem, Chemin De Bellegarde, 30230
BOUILLARGUES

19/05/26 9h à 12h – 13h à 17h, CE Carpe Diem, Chemin De Bellegarde, 30230
BOUILLARGUES

Modalités d'évaluation et de suivi de la formation

Feuilles d'émargement

Évaluation continue des acquis au cours de la formation par le formateur par le biais d'échanges et de questions /réponses

Évaluation de la satisfaction à chaud en fin de formation sous forme de questionnaire

Attestation de réalisation de la formation

Modalités d'inscription et délais d'accès

Compléter le formulaire de pré-inscription en ligne : pré – inscription (lien renvoyant au fichier)

Pour valider votre pré-inscription un paiement de 25€ est demandé

Nombre de places : 10

Délai d'inscription : 15 jours avant la formation : 02/03/26

Matériel requis

Temps en salle : Tenue décontractée, prise de notes.

Temps à cheval : Tenue adaptée à la pratique de l'équitation + Casque

Si vous souhaitez venir avec votre cheval merci de contacter le CE Carpe Diem au 06 81 32 03 54 pour louer un box ou un paddock

Tarifs

De 1092 € net de taxes pour 6 journées de formation, cavalerie incluse (hors hébergement, restauration),

- Financement Vivéa : pour les dirigeants de structures équestres et les conjoints collaborateurs. 1638 € (prise en charge 100% par Vivéa)
- Financement Ocapiat : pour les salariés. 1092 € (prise en charge de 50% des frais pédagogiques soit $1092/2 = 546$ € soit un reste à charge de 546 €
La demande de prise en charge doit être déposée sur votre espace OCAPIAT avant le début de la formation.

- AGEFICE : pour les chefs d'exploitation non agricole. 1092 €, possibilités de financement selon votre contribution CFP.

Demande de prise en charge à transmettre à AGEFICE 15 jours avant le début de la formation.

- FIF PL : pour les indépendants. 1092 €, possibilités de financement selon votre contribution CFP.

Demande de prise en charge à transmettre à FIF PL 15 jours avant le début de la formation.

- Autofinancement : 1092 €, versement d'un acompte de 30%

Pour tout autre demande contacter le CREO formation

Indicateurs de résultats

Le taux de satisfaction global est de 9,2/10 pour les formations 2024 – 2025 et le taux de recommandation des formations de 8,9/10

Modalités de certification

Conditions d'accès aux sessions de certification

Peuvent accéder à une session de certification les candidats ayant suivi une formation auprès d'un partenaire prestataire de formation habilité par la FFE, et pouvant présenter au jour de leur inscription le certificat de réalisation de l'action de formation délivré par le partenaire prestataire de formation.

Inscription des candidats

Les candidats sont inscrits à la session de certification, par le prestataire de formation habilité auprès duquel ils ont suivi la formation.

Convocation des candidats

La FFE ou l'organisateur de la session délégué adresse la convocation par voie électronique au partenaire prestataire de formation ayant inscrit le candidat à l'examen, au plus tard une semaine avant le début de la session. Ce dernier la transmet sous sa responsabilité au candidat. La convocation comporte l'indication de la date, du lieu et de l'heure de début de l'épreuve.

Validation de la certification

Pour valider la certification, le candidat doit avoir obtenu un avis favorable du jury à l'issue de l'ensemble des épreuves. Les candidats n'ayant pas obtenu la certification à l'issue d'une session d'examen peuvent s'inscrire à une nouvelle session figurant au calendrier publié par la FFE.

Modalités d'évaluation

Modalité A :

Présentation orale d'un plan d'action d'intégration de l'équitation éthologique à la structure équestre

La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury.

- a) Le candidat présente pendant 10 minutes au maximum un projet visant à développer une activité d'initiation à l'équitation éthologique dans une structure équestre.
- b) La présentation est suivie d'un entretien d'une durée de 10 minutes au maximum avec les évaluateurs.

Modalité B :

Conduite de séance d'initiation à l'équitation éthologique

La certification se déroule lors d'une session de certification. Elle est assurée par deux évaluateurs, membres du jury.

Le thème de la séance, portant sur l'un des objectifs d'apprentissage des savoirs 1 à 2, et le public sont précisés au candidat par les évaluateurs avant la préparation de la séance. Le candidat dispose de 30 minutes pour préparer la séance, aménager l'aire d'évolution et prendre en charge les pratiquants ; Il n'y a pas de remise de plan de séance aux évaluateurs.

- a) Le candidat conduit tout ou partie d'une séance d'initiation à l'équitation éthologique pour 2 ou 3 pratiquants pendant 30 minutes au maximum, incluant une démonstration technique commentée des exercices proposés ;
- b) La séance est suivie d'un entretien d'une durée de 10 minutes maximum permettant au candidat, de justifier ses choix techniques et pédagogiques et le cas échéant de proposer des pistes d'amélioration et/ou de remédiation

Date Examen à venir

Coordonnées CREO formation

Rachel Almeras

Mail : formation@creoccitanie.fr

Téléphone : 0978230939 ou 0626807133

Handicap

Au moment de votre inscription, prenez contact avec le CREO par téléphone ou mail, afin de prévoir les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Pour plus d'informations contacter le référent handicap :

Rachel Almeras

Mail : formation@creoccitanie.fr

0978230939 ou 0626807133

Informations complémentaires sur le site internet : <https://www.equitation-occitanie.fr/category-formations/formation-professionnelle-continue/Formation>

Formation créée le 26/09/25. Dernière mise à jour le



PRÉ-INSCRIPTION À LA FORMATION

Documents utiles :

- Conditions générales de vente
- Règlement intérieur CREO

- **Règlement RS6752 CERTIFICAT DE COMPÉTENCE « INITIER À L'ÉQUITATION ÉTHOLOGIQUE »**



0



Formations Hunter Hiver 2025

[LIRE LA SUITE](#)

Voltige cosaque et renforcement musculaire du cavalier

[LIRE LA SUITE](#)

Découverte de l'attelage de loisir

[LIRE LA SUITE](#)